



Trèbes.

N° 50/2026

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le 16/07/2026

ID : 011-211103973-20260709-50_26-DE

SLO

FOLIO 212

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE NEUF JUILLET, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2026

PRÉSENTS : M. le MAIRE

MMES. MM. GARINO. MAYNARD. MEDVES. OLLAGNIER. LAROCHE. GALY. Adjoints.

MMES. MM. BILLECI. MITAIS. LASGOUZES. SAINT-ANDRÉ. DE PRADO. NICOLAÏ. BEAUREPAIRE. DEZARNAUD. HERNANDEZ. BIAUNÉ. AZAÏS. DIEDRICH. PIEDRA. DE FREITAS. CASTANS.GRAVES. SANCHEZ.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. CARBONNEL

M. SENTENAC

M. QUESNEL

M. LAFON

MME PEIX.

PROCURATIONS :

M. CARBONNEL à M. le Maire

M. SENTENAC à Mme GALY

M. QUESNEL à Mme DE FREITAS

M. LAFON à Mme SAINT-ANDRÉ

MME PEIX à Mme BILLECI.

Madame Nathalie BILLECI a été désignée secrétaire de séance

OBJET : Exposé du projet d'aménagement et de développement durables dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L.151-2, L.151-5 et L.153-12 ;

VU la délibération n°45/2022 du 5 décembre 2022 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme ;

